



## Sommaire

- Mot du Maire ----- p 2
- Informations communales ----- p 2-3
- PLU - Urbanisme----- P 4-5
- Finances communales ----- P 6-7
- Le CCAS - Commissions ----- p 8-9
- La bibliothèque municipale ----- p 10
- Le Frelon asiatique ----- p 11
- Les associations ----- p 12-13
- Commerces - Santé ----- p 14-15
- À vos agendas ! ----- p 16



*Zoom sur...*



*Zoom sur...*

**La Bibliothèque  
Municipale  
« La Ruche aux  
livres »**



## Le Mot du Maire

**L'hiver aura été plutôt clément** sur le plan climatique ce qui a facilité les déplacements de chacun et aura permis un travail d'élagage non négligeable dans la Commune. Le manque de neige a encore freiné l'enthousiasme des bénévoles de notre station de ski des Signaraux cependant les fondeurs et les écoliers ont pu être accueilli pour quelques séances sur les pistes de fond.

Après vous avoir présenté le bilan de l'année 2022 et les perspectives à venir, ce premier trimestre porte sur les finances de la Commune. **Le Conseil Municipal a adopté le résultat de l'exercice 2022 et a débattu des orientations budgétaires 2023.**

La hausse des coûts de l'énergie, les hausses des coûts en général impactent nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le Plan Sobriété mis en place responsabilise chaque utilisateur des bâtiments publics à être vigilant aux dépenses. La baisse de l'intensité de l'éclairage public la nuit contribue aussi à réduire les coûts.

Malgré ce contexte tendu, **la Municipalité se doit de tenir sa feuille de route qui consiste à porter des projets structurants** qui contribueront à améliorer le cadre de vie, la sécurité, la transition énergétique, le développement économique de notre Commune. Pour cela, nous sollicitons les financeurs au regard des projets subventionnables, mais le reste à charge pour la Commune reste important.

C'est pourquoi, il a été arbitré un choix sensible d'augmenter légèrement les taux de la fiscalité du bâti foncier (non réévalué depuis 2015) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 2 points sur la part communale qui apporteront une recette d'environ 30 000 € supplémentaire (hors augmentation de la base).

Conscient de la conjoncture actuelle et l'inflation qui frappent l'ensemble des ménages, cette décision n'a pas été facile mais garantira l'équilibre du budget principal et permettra pour partie d'autofinancer des travaux d'investissement et de donner une marge de manœuvre à la Commune.

**Le PLU est en attente de validation** par le Préfet. **Un agréable printemps se profile grâce aux nombreuses manifestations programmées.**

Angélique ROSSI



## Le Cadre de Vie

## Horaires des services municipaux

### Inscription en Maternelle



#### Déchèterie :

- Du 01/04 au 31/10

Mercredi : 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Samedi : de 09h00 à 12h00

- Du 01/11 au 31/03

Mercredi : 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Samedi : de 09h00 à 12h00

#### Bibliothèque :

Mercredi et vendredi : de 09h00 à 12h00

Jeudi : de 15h00 à 18h15

Samedi : de 10h00 à 12h00

#### La Poste :

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : de 09h00 à 11h30

Jeudi : de 09h00 à 11h00

## Du nouveau pour notre Commune

### Système d'alerte à la population

La Mairie de La Motte d'Aveillans s'est dotée d'un **système d'appels automatisé**, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la Commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes). Ce nouveau service est **gratuit** pour les personnes inscrites.

Vous pouvez vous inscrire via le site :

<https://www.inscription-volontaire.com/la-motte-d-aveillans/>

Ou en remplissant un formulaire **à récupérer en Mairie.**

Vous pouvez remplir un formulaire pour chaque adulte du foyer, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement. En cas d'alerte, la Mairie de La Motte d'Aveillans adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier. Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse de courriel ou d'adresse postale, il vous faudra contacter la Mairie de La Motte d'Aveillans.

téléalerte.))

## Dispositif Argent de poche

Cette année la Municipalité souhaite relancer le dispositif national « **Argent de Poche** ». Cette action consiste à **proposer aux jeunes de 15 à 17 ans de réaliser des petits chantiers / missions dans la Commune** pendant les vacances scolaires, en contrepartie, les jeunes sont indemnisés en argent liquide.

### Les objectifs sont les suivant :

- Accompagner les jeunes dans une première expérience.
- Valoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes.
- Créer un lien entre jeune, élus et agents.
- Découvrir les structures municipales et découvrir les métiers.

### Modalités :

- Chaque mission a une durée d'une demi-journée (3h). L'indemnité est fixée à 15 € par mission.
- L'encadrement de ces jeunes est assuré par le personnel communal ou les élus.
- Un contrat est signé entre le jeune et la Commune.

### Les missions susceptibles d'être confiées sont en cours d'élaboration et pourront être :

- Missions administratives : Tri, classement, inventaire,...
- Aide à l'entretien des espaces verts. Aide aux fleurissements communal,...
- Petits travaux de peinture, nettoyage de matériel,...
- Distribution du journal local. Aide à la bibliothèque...

La liste complète des petits chantiers et missions sera affichée en Mairie fin mai. Les jeunes qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif doivent déposer une **lettre de motivation** en Mairie avant le 9 juin.



## Acquisition de la Gare

### Le Devenir de la Gare de La Motte d'Aveillans

La reprise du Petit Train de La Mure est un réel outil attractif pour l'économie de notre Territoire.

La Motte d'Aveillans est une commune de passage et d'arrêt des usagers de ce train.

Son passé minier fait partie de l'histoire de ce train grâce au Musée de La Mine Image.

La Gare était un arrêt et toute une économie était en place pour recevoir les voyageurs : vente de produits locaux, point d'infos touristiques, brasserie...

Aujourd'hui, le redémarrage du Train et la rétrocession de l'État de **ce bâtiment doit se RE INSCRIRE dans un projet d'accueil des passagers et de mise en valeur de notre Territoire.**

**Un groupe de travail constitué d'élus, de créateurs étudie les différentes possibilités du projet.**

### Le Projet

- Aménager les abords en créant une aire de stationnement
- Aménager une aire pour camping-cars
- Aménager la Place de La Gare
- Réhabilitation de la Gare en un tiers lieu de mise en valeur de l'artisanat et des savoir-faire

**Mise en valeur des savoir-faire de l'artisanat : Espace pour faire ensemble : on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on crée du lien social ...**

**Véritable vitrine des compétences et passions des artisans créateurs du Territoire pour les visiteurs mais aussi pour les locaux. expositions, manifestations, stages ...**

**Tiers-lieu d'activités à La Gare de La Motte d'Aveillans :** Développer le faire ensemble, retisser des liens

- Répondre à une dynamique sociale et économique innovante
- Activer les ressources locales pour réponse aux besoins du Territoire
- Lieu de coworking entre les créateurs : échange de compétences, sortir de l'isolement professionnel, partage, soutien
- Lieu de rencontre avec le public / Créer du lien au travers de la Culture, de l'Artisanat, du Tourisme
- Maillage : Collectivités du Territoire / Associations / Créateurs
- Nouveau service de proximité / Lieu d'information
- Lieu de transmission des savoir-faire
- Lieu d'exercice d'activité artisanale / Ateliers partagés : Expo / Vente / Stage / Animation





J'ai l'honneur de vous informer que, par **délibération du 27 mars 2023**, le **Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de la Motte d'Aveillans**. L'élaboration de notre document d'urbanisme étant prescrite depuis le 23 novembre 2015, **il aura fallu compter environ 7 ans pour voir naître un document d'urbanisme opérationnel**.

Il m'est important de vous faire état de la situation dans laquelle se trouve la Commune de la Motte d'Aveillans suite à la transmission de notre dossier de PLU au titre du contrôle de la légalité de la Préfecture de l'Isère.

### Élaboration de notre PLU de 2015 à 2023

Le 23 novembre 2015, le Conseil Municipal par délibération a engagé une procédure d'élaboration de son PLU. Au-delà du contenu même de ce plan local, il s'est avéré nécessaire de finaliser ou d'attendre la finalisation de plusieurs documents maintenant annexés au dossier :

**1. Élaboration du « Plan de Prévention des Risques Miniers du bassin houiller du plateau Matheysin »** document consultable en ligne. La commune de La Motte d'Aveillans est impactée fortement par les risques miniers qui sont recensés dans le « Plan de Prévention des Risques Miniers du bassin houiller du plateau Matheysin » (PPRM) arrêté par le Préfet le 11 juin 2019.

Aujourd'hui nous nous retrouvons avec des zones inconstructibles du fait de l'application du PPRM alors qu'elles sont urbanisées. Le règlement et le zonage du PPRM se cumule avec le règlement et le zonage du PLU.

#### 2. Élaboration des cartes à risques

De plus une carte des risques naturels a été actualisée le 21 février 2019. Selon les zones, les constructions doivent répondre à des critères spécifiques.

#### 3. Élaboration du schéma directeur en eau potable et des zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales

Le schéma directeur d'eau potable et les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales annexés au PLU ont été approuvés par délibération du conseil municipal du 27 mars 2023.

Le 16 juillet 2020, le Conseil Municipal arrête le projet de PLU de la Commune de la Motte d'Aveillans et ses annexes.

La mise à enquête publique du PLU est arrêté le 8 septembre 2022.

Le jeudi 8 décembre 2022, le commissaire enquêteur soumet son rapport et ses conclusions assorti d'un avis défavorable suite à l'enquête publique. Je peux répondre à toutes questions sur cet état à ceux qui m'en feront la demande.

### Contexte législatif

**La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU)** du 13 décembre 2000 traduit la volonté de promouvoir un développement des aires urbaines plus cohérent, plus durable et plus solidaire.

Pour répondre à cet objectif, la loi a apporté dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements, des réformes profondes.

Dans cette logique, afin de donner aux élus des documents d'urbanisme plus riches et plus concertés permettant de définir les priorités et de mettre en cohérence les différentes politiques,

la loi a substitué les plans locaux d'urbanisme (PLU) aux plans d'occupation des sols (POS) issus de la loi d'Orientations Foncière promulguée en 1967.

**La loi Urbanisme et Habitat** du 2 juillet 2003, qui se veut une loi de simplification de la loi SRU considérée comme trop contraignante par de nombreux acteurs et élus locaux, a clarifié le contenu du PLU.

**La loi Grenelle II ou loi ENE (Engagement National pour l'Environnement)** du 12 juillet 2010 vient renforcer ces objectifs. Concrètement, la loi cherche à verdir, simplifier ou mettre en cohérence les outils d'urbanisme en groupant les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales (CC). La loi fixe des objectifs environnementaux à introduire dans les SCOT, PLU et cartes communales, qui doivent intégrer les enjeux d'effet de serre, de maîtrise de l'énergie, de production énergétique propre et sûre à partir de sources renouvelables, de qualité de l'air, de l'eau et des sols, de restauration et protection de la biodiversité (via notamment la restauration d'espaces naturels, forestiers et des continuités écologiques), avec une répartition « géographiquement équilibrée » et économe en espace de l'emploi, l'habitat, du commerce et des services et du rural et de l'urbain.

**La loi ALUR du le 26 mars 2014, (accès au logement et à un urbanisme rénové) ou loi Duflot**, vise à produire des villes et logements plus soutenables ; moins énergivores et construits en répondant aux besoins, en limitant l'étalement urbain par la densification urbaine des quartiers pavillonnaires, et en limitant l'artificialisation des derniers milieux naturels et agricoles périurbains y compris par les implantations commerciales et leurs parkings très consommateurs d'espace.

**Plus récemment, la loi ELAN, pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique** n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 précise notamment les dates de prise en compte de la consommation d'espace pour l'élaboration des SCOT et des PLU et inscrit la lutte contre l'étalement urbain dans les principes généraux fondant le droit de l'urbanisme.

**Enfin, la loi climat et résilience du 22 août 2021**, intervenue entre l'arrêt et l'approbation de notre document d'urbanisme, ancre l'écologie dans notre société et précise les enjeux liés à l'artificialisation des sols et à la renaturation des PLU.

## Nécessité d'un PLU pour notre Commune

Cette évolution législative a un impact sur l'urbanisme et notre quotidien. Le Plan d'Occupation des Sols (POS) a été condamné à disparaître le 27 mars 2017. Cette caducité implique que ce document n'existe plus et que le règlement national de l'urbanisme (RNU) prend alors le relais.

Les zones de constructibilité ne sont plus définies sur un plan. Pour connaître le statut des terrains les propriétaires sont obligés de déposer un certificat opérationnel qui définira potentiellement la réalisation d'un projet de construction mais qui ne donne pas l'autorisation de travaux. Le manque de document d'urbanisme ne permet pas à l'heure actuelle de définir la valeur d'un terrain.

**La Commune de la Motte d'Aveillans est aujourd'hui limitée dans ses constructions par les diverses lois visant à réduire l'étalement urbain, par les risques miniers valant servitudes d'utilités publiques, par les aléas naturels, et prochainement par l'état de sécheresse que connaîtra le sud de la France en saison estivale.**

### Les avis des PPA

Les Personnes Publiques Associées désignées par délibération du 16 juillet 2020 ont été consultées et ont rendu leur avis :

- **sans objection** de l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO) en date du 25 août 2020 ;
- **sans observation particulière** de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du 2 octobre 2020 ;
- **avec demande de modifications mineures** de la Communauté de Communes de la Matheysine en date du 5 octobre 2020 ;
- **favorable** de la Chambre d'Agriculture de l'Isère en date du 19 octobre 2020 ;
- **favorable** du Département de l'Isère en date du 20 octobre 2020 ;
- **favorable** de l'Etat sous réserves (préfecture de l'Isère) en date du 26 octobre 2020 ;
- **favorable** de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (CAM) en date du 4 novembre 2020 ;
- **favorable sous réserves** de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de l'Isère, en date du 10 novembre 2020 suite à la séance du 17 septembre 2020 ;

**Notre dossier de plan local d'urbanisme, tel qu'il a été arrêté aujourd'hui, prend en compte toutes les demandes de modifications des personnes publiques associées ou personnes ayant porté avis au registre d'enquête publique. Chacune des réserves émises a été levée. Et chaque contrainte identifiée est intégrée pour une meilleure gestion durable de nos sols sur notre territoire.**



## Urbanisme / Trésor Public

Le nouveau service numérique « **Gérer mes biens immobiliers** » est offert aux usagers propriétaires, particuliers et professionnels (personne morale), depuis le 2 août 2021 et accessible depuis votre espace sécurisé sur <https://impot.gouv.fr>

Depuis cet automne, le service s'est enrichi, avec notamment la possibilité de réaliser en ligne les déclarations foncières et les déclarations relatives aux taxes d'urbanisme.

Parmi les nouvelles fonctionnalités offertes aux usagers, il est possible de :

- déclarer en ligne ses travaux d'agrandissement ou d'aménagement. Le service propose un pré-remplissage simplifié et un accompagnement personnalisé, effectuer une déclaration de fin de travaux. Il n'est désormais plus nécessaire de se déplacer ;
- mettre à jour ses démarches fiscales entièrement en ligne, une fois les travaux de construction ou d'aménagement terminés ;
- répondre depuis votre espace personnel aux demandes de l'administration concernant des locaux existants.

Depuis le 1er janvier 2023, vous avez également la possibilité d'effectuer à tout moment la déclaration de la situation d'occupation de votre local d'habitation et de loyer si celui-ci est loué.

**Attention : tous les propriétaires auront l'obligation, avant le 30 juin 2023, de déclarer sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers », pour chacun de leurs locaux, à quel titre ils occupent leur logement. S'ils ne les occupent pas eux-mêmes, il conviendra de préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).**





## Les finances communales : le bilan financier 2022

Voté par le Conseil Municipal, le Compte Administratif 2022 se décline de la manière suivante :

### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de fonctionnement

Les principales **dépenses de fonctionnement** :

**Écoles** : 145 035.01 €  
**Restauration scolaire** : 35 912.02 € (coût restant à la charge de la Collectivité déduction faite des recettes)  
**Subvention aux associations** : 41 896 €  
**Voirie/Réseaux** : 31 314.30 €  
**Subvention C.C.A.S.** : 20 000 €  
**Services Ecole - Entretien** : 173 555.18 €  
**Service technique** : 177 601.36 €  
**Service Administratif / Bibliothèque** : 134 964,66 €  
**Frais généraux** : 155 006.84 €  
 (assurance, cotisations, adhésions, impôts,...)

Les principales **recettes de fonctionnement** :

**Taxes foncières et habitation** : 499 841,00 €  
**Dotation globale de fonctionnement** : 326 622,00 €  
**Attribution de compensation C.C.M.** : 129 685,00 €  
**Taxes droits de mutation** : 141 730,00 €  
**Revenu des immeubles** : 39 924,50 €

Les dépenses s'élèvent à **1 077 613,26 €**  
 Les recettes s'élèvent à **1 361 557,32 €**  
**Résultat de l'exercice 2022 est de : 283 944,06 €**  
**Résultat cumulé au 31/12/21 : 392 283,75 €**  
**Résultat définitif 2022 : 676 227,81 €**

### DEPENSES 2022

#### ⚡ Charges de gestion courante

**14%** Indemnités des élus, subventions aux associations, à la coopérative scolaire et au CCAS. Participation aux organismes extérieurs

#### € Charges financières/ Amortissements

**4%** Intérêts d'emprunts et dotations aux amortissements

#### 🏠 Charges à caractère général

**36%** Dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des services communaux : énergies, contrats de maintenance, prestations de services, assurances, achats de matériels, entretien courant, fournitures, taxes diverses...

#### ⚙️ Frais de personnel

**46%** Dépenses de personnel : rémunérations brutes, régimes indemnitaires, charges salariales et patronales, assurances...



### RECETTES 2022

#### € Autres Produits

**3%** Remboursements d'assurances du personnel et des sinistres

**3%** Revenus des immeubles

#### 🏠 Produits des services

**8%** Ces recettes proviennent principalement des services suivants :

- vente des coupes de bois
- occupation du domaine public
- fermages
- restauration scolaire
- refacturations de prestations
- refacturation de charges locatives

#### ⚡ Dotations et Participations

**29%** Ces recettes proviennent :

- de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat
- du fonds départemental de péréquation

#### ⚙️ Impôts et Taxes

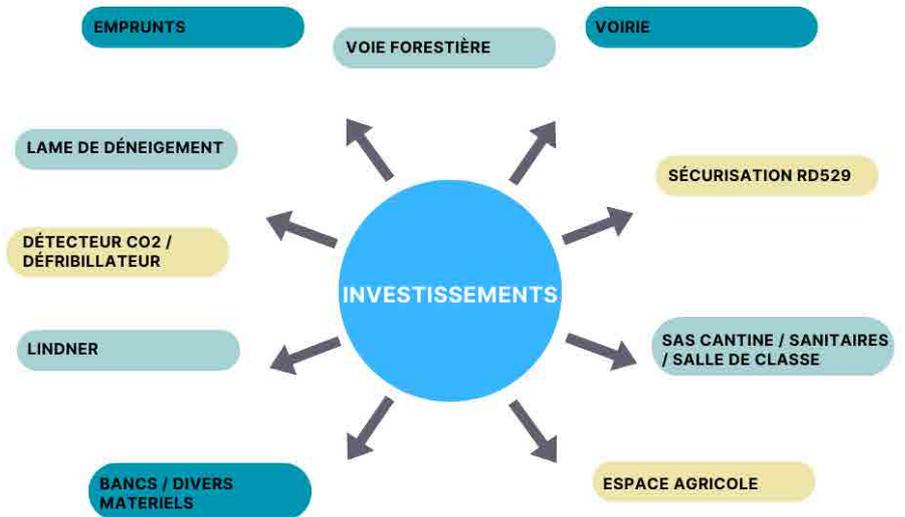
**57%** Ces recettes découlent :

- des produits d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties
- de la compensation de l'Etat de la taxe d'habitation
- de l'attribution de compensation de la CCM
- des droits de mutation



**Section d'investissement**

Les dépenses s'élèvent à :  
**1 024 883,29 €**  
 Les recettes s'élèvent à :  
**859 531,15 €**  
**Résultat de l'exercice 2022 est de :**  
**- 165 352,14 €**  
**Résultat cumulé au 31/12/21 :**  
**- 120 358,34 €**  
**Reste à réaliser : 18 466,00 €**  
**Résultat définitif 2022 :**  
**- 101 892,34 €**



**Principales opérations réalisées :**

- Achat d'un Lindner :** 144 000,00 €
- Lame de déneigement :** 21 000,00 €
- Voirie Aveillans Tapa :** 309 538,84 €
- Aires de stationnements Ecole, Aveillans, La Roche :** 111 391,89 €
- SAS Cantine et sanitaires :** 83 918,25 €
- Réhabilitation salle de classe :** 29 044,61 €
- Sécurisation RD529 :** 25 620,00 €
- Voie forestière des Signaroux :** 95 226,12 €
- Acquisition maison à côté bibliothèque :** 30 000,00 €

**Résultat de fonctionnement définitif 2022 :**  
**676 227,81 €**  
**Résultat d'investissement définitif 2022 :**  
**- 101 892,34 €**  
**Résultat reporté en 2023 :**  
**574 335,47 €**

**BUDGET DE L'EAU**

**Section de fonctionnement**

Les dépenses réalisées s'élèvent à **183 537,47 €**  
 Les recettes s'élèvent à **173 347,56 €**  
**Résultat de l'exercice 2022 est de - 10 189,91 €**  
**Résultat cumulé au 31/12/21 : 237 607,52 €**  
**Résultat définitif 2022 : 227 417,81 €**

**Principale opération réalisée :**

- Réparation réseau sous la Passerelle :**  
11 100,00 €
- Dotation aux amortissements :** 112 702,87 €
- Redevance Agence de l'eau :** 19 590,00 €
- Frais de personnel Gestion et réparation :**  
12 216,00 €

**Section d'investissement**

Les dépenses s'élèvent à **230 564,99 €**  
 Les recettes s'élèvent à **218 654,29 €**  
**Résultat de l'exercice 2022 est de - 11 910,70 €**  
**Résultat cumulé au 31/12/21 : 114 884,59 €**  
**Restes à réaliser : 43 033,00 €**  
**Résultat définitif 2022 : 157 917,59 €**

**Principale opération réalisée :**

- Renforcement et restructuration du réseau eau potable Aveillans Tapa :** 206 706,20 €
- Amortissements :** 18 898,48 €

**Les chiffres « clés » du Budget Communal 2023**

Le 27 mars dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre sur les orientations budgétaires et voter le budget de la Commune pour cette année 2023. Dans un contexte incertain et complexe, le budget 2023 répond à la fois au maintien et au développement des services publics municipaux mais aussi à la mise en place de projets structurants et d'investissements.

**Section de fonctionnement**

Les taux de fiscalité ont été révisés et s'articulent ainsi :  
 Taxe sur le foncier bâti : 35,90 %  
 Taxe sur le foncier non bâti : 67,90 %  
 Taxes d'habitation résidences secondaires : 10,28 %  
**Les dépenses et les recettes sont à l'équilibre pour un montant de : 1 844 536,00 €**

**Section d'investissement**

**Les recettes et dépenses répondent à l'équilibre pour un montant de 1 555 340,00 €**





## Les Commissions

### Le C.C.A.S.

Le CCAS s'est réuni en février pour décider des grandes lignes de ses actions sociales et solidaires pour 2023, et pour voter les différentes subventions qui peuvent être accordées aux organismes caritatifs et d'aide à la personne qui en font la demande.

Concernant l'action sociale, le CCAS gère les demandes de logement sur la commune, et maintient sa vigilance auprès des personnes fragiles. Les permanences, sur rendez-vous, se tiennent toujours le mercredi de 10h à 12h en Mairie.

Sur le volet intergénérationnel, c'est une après-midi réunissant enfants et seniors qui est en cours d'élaboration, et dont la date est fixée au 10 mai prochain.

Les repas Part'âge, mis en sommeil depuis 2020, vont enfin pouvoir reprendre dès le 4 avril, tous les mardis dans la salle de restauration scolaire. Toute personne souhaitant déjeuner à la table des élèves de l'école pourra s'inscrire en Mairie. Le prix unitaire du repas sera de 5,50€.

### Le Conseil Municipal d'Enfants

En ce début d'année 2023, le C.M.E. a tenu plusieurs réunions pour élaborer les projets du second semestre :

- Sensibilisation aux droits de l'enfant
- Organisation des commémorations du 8 mai
- Finalisation et décoration de la cabane à livres
- Organisation de l'opération Motte Propre en mai
- Participation à l'après midi intergénérationnelle du 10 mai

Vous les croisez probablement souvent sur l'aire de jeux, devant l'école ou au détour des sentiers de promenade de la Commune, ce sont les assistantes maternelles du villages, dynamiques et souriantes.

Toujours entourées de bambins, ces professionnelles de la petite enfance prennent soin des enfants qui leur sont confiés, participent à leur éveil et collaborent avec les parents employeurs, la Protection Maternelle et Infantile, et le Relais Petite Enfance.

Pour toute information concernant les disponibilités des assistantes maternelles, le RPE sera votre interlocuteur privilégié.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Communauté des Communes :

**Relais Petite Enfance - Matheysine**

[ccmatheysine.fr](http://ccmatheysine.fr)

Tous les mardis (hors vacances scolaires) à 11H40, dans la salle de restauration scolaire, venez partager un déjeuner avec les enfants de l'école du Bourg.



A partir du 4 Avril 2023

## Repas Part'âge

Ouvert à tous les Mottois

Prix unitaire du repas: 5,50€

Uniquement sur réservation  
auprès du secrétariat de  
Mairie



Renseignements et réservations: Accueil de la Mairie - 1, Place Albert Rivet - 04 76

# CME



Sabine KELLIA

Patricia BOUJARD

Lauriane PERRIER

Mylène BRUGNERA

Amélie PAPIN

Nathalie CHERFAU

Maud TAGLIERO

Aurore COLLET BELLON

Marielle UGNON-FLEURY

Magali DUBUS

Ludvine UJLIG

Brigitte GENEVOIS

Gaëlle ZAPPALÀ

Johanna ELAMENTI

## Commission Culture

Sortie d'hibernation imminente pour les Mottois. C'est un printemps qui s'annonce haut en couleurs côté culture à la Motte : musique, théâtre et frous-frous vont vous redonner bonne mine !

Sortez vos agendas et réservez les dates suivantes:



# L'agenda Culturel

## Au programme ce printemps 2023

« 1000 et... 1 langages »

**Samedi 25 mars à 18h**  
par Les Conteurs du Mardi.  
Contes adultes,  
Participation au chapeau

« Jessandwest »

**Samedi 15 avril à 20h**  
Concert  
Duo rock reprises et compos années 60, 70  
et 80,  
Entrée : 10€

« Burzik en scène »

**Samedi 29 avril à 20h**  
Cabaret burlesque (adultes)  
Participation au chapeau

« La gourmandise »

**Samedi 13 mai à 17h**  
par Les Conteurs du Mardi.  
Contes 5-8 ans  
Gratuit pour les enfants

« Meurs et Deviens »

**Samedi 3 juin à 18h**  
Présentation de son ouvrage  
sur l'Arménie par  
Maurice Dolmadjian, auteur.

**Fête de la musique**

**Mercredi 21 juin à 18h,**  
place de la Mairie, gratuit

**25 mars** **1000 et... 1 LANGAGES**  
présenté par Les Conteurs du Mardi

**15 avril** **Jessandwest**

**29 avril** **Burzik en scène**

**Samedi 25 Mars à 18:00**  
Nouveau spectacle de contes adultes  
Entrée Gratuite - Participation au chapeau  
Salle Socio-Culturelle de la Motte d'Aveillans  
7 Place Albert Rivet  
Ne pas payer sur la voie publique



## La Ruche aux Livres



La Bibliothèque Municipale « **La Ruche aux Livres** » de la Motte d'Aveillans accueille le public mais aussi les classes de l'école maternelle et primaire de la Motte d'Aveillans.

Au rez-de-chaussée, un premier espace contient la section adultes et propose une sélection de romans, Bds et un fond local.

À l'étage, le coin des plus jeunes se compose d'une section Bds / romans pour les ados, et d'albums pour les plus petits. N'hésitez pas à venir prendre un petit moment pour lire, rêver, ou rechercher des informations !

Depuis plus de 10 ans, la bibliothèque de la Motte d'Aveillans adhère au réseau de lecture de la Matheysine. Au départ constitué de 4 bibliothèques le **réseau Maticena** en compte maintenant 11.

Pour pouvoir emprunter des livres, rien de plus simple. Il suffit de venir s'inscrire aux heures d'ouverture de la bibliothèque, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'une autorisation parentale pour les moins de 18 ans, d'un justificatif de moins de 3 mois pour les chômeurs ou titulaires du RAS et CMI invalidité (pour avoir droit au tarif de 8 €).

L'adhésion est de 15 € / an pour les adultes habitant la C.C.M. et est **gratuite pour les enfants**.

Cette adhésion donne accès à toutes les bibliothèques du réseau, ce qui permet d'avoir un panel de plus de 67 000 documents, tous supports compris (enfant, adulte, livre, DVD, CD...)

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site [www.maticena.fr](http://www.maticena.fr)

Grâce au site, vous pourrez rechercher et réserver un document, visualiser les nouveautés présentes sur le réseau, accéder à votre compte abonné, prolonger vos emprunts ou avoir un aperçu de l'actualité des bibliothèques. Vous pourrez également y trouver toutes les **animations et expositions** proposées tout au long de l'année dans les bibliothèques du réseau.



### Horaires d'ouverture

Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Judi de 15h à 18h15

Samedi de 10h à 12h

### La Fête du Livre

Cette nouvelle édition, en cours de préparation dans le réseau Maticena aura pour thème Les animaux dans les livres, et sera intitulée

« **Pas si bête** ».



Découvrez les coups de cœur des lecteurs :

« *Amalia* » d'Aude Picot

« *La commode aux tiroirs de couleur* », d'Olivia Ruiz

« *Le Réveil* » de Laurent Gouelle

« *Azul* » d'Antonio Da Silva



### Votre carte vous permet d'emprunter:

- **6 livres,**
- **3 revues,**
- **3 CD et 3 DVD (à partir de 14 ans), par carte pour 3 semaines**



## REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DES BIBLIOTHÈQUES

Réseau intercommunal de lecture publique Maticena

*Vous avez du temps libre,*

*Vous aimez venir dans votre bibliothèque communale,*

*Vous avez envie de passer un moment convivial...*

**La bibliothèque La Ruche aux livres de La Motte d'Aveillans**

**recherche un/une bénévole quelques heures par semaine**

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour en savoir plus !**

**Contact :** pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque (mercredi, vendredi ou samedi matin et Jeudi après-midi),

par téléphone **04.76.30.76.89** ou par mail [bibliamotte@maticena.fr](mailto:bibliamotte@maticena.fr)

Un engagement de 2h/mois permet de tenir une permanence.

Missions possibles : permanence, équipement, couverture des livres et jeux de société, etc...



# Frelon asiatique

Suite à la réunion concernant l'implantation du frelon asiatique en Matheysine, organisée en février par la Communauté des Communes, voici quelques informations utiles pour mieux connaître cet insecte et savoir comment réagir en sa présence.



Thorax: brun velouté  
 Segments abdominaux: Bruns bordés de fines bandes jaunes  
 4<sup>ème</sup> segment : bande jaune orangée large  
 Tête noire – face orangée  
 Pattes jaunes  
 Environ 25 à 35 mm de long

Sa piqûre peut être mortelle

## Présence du Frelon asiatique en Matheysine

Le frelon asiatique a fait son apparition en 2015 en Isère.

La destruction des nids a permis de limiter la prolifération et une colonisation trop rapide. Cependant, aujourd'hui, même si elle est toujours indispensable elle n'est plus suffisante.

**En 2022, neuf communes sont impactées en Matheysine.**

## Cycle de vie des frelons.

### À partir de février :

Les fondatrices sortent d'hivernage pour construire un nid primaire de petite taille, généralement à l'abri.

### À partir de mai :

Le nid primaire est abandonné.

Un nid secondaire est construit, le plus souvent en hauteur dans un arbre feuillu. Il peut atteindre un diamètre de 50 cm à 80 cm. La population du nid augmente.

### À partir de septembre :

La population est à son maximum.

C'est à cette période que commencent les prédateurs sur les ruchers.

### Entre septembre et octobre :

Les futures fondatrices quittent le nid et sont fécondées

Puis elles vont hiverner seules à l'abri du froid (tas de bois, mur...).



## Conduite à tenir en présence d'un nid de frelons asiatiques

**Si nous voulons diminuer le nombre de nids, il faut détruire un maximum de fondatrices à leur sortie d'hivernage par le biais d'un plan de piégeage.**

### Condition de réussite du plan de piégeage

Le piégeage doit être réalisé sur la totalité du territoire infesté  
 Territoire = Commune

100% des apiculteurs impactés par le frelon doivent participer au piégeage.

### L'engagement de tous est nécessaire

À l'automne 2022 deux nids ont été détruits secteur du Mas. Il se peut que les fondatrices aient déjà quitté le nid pour hiverner.

De ce fait il faut au printemps être particulièrement vigilant dans ce secteur.



**N'essayez pas de détruire le nid, signalez-le en Mairie si vous en détectez un.**





## Sport, Culture et Patrimoine

### Le Sou des Écoles

Afin de financer les différents projets scolaires prévus pour l'année 2023-2024, dont une classe verte, le Sou a organisé une **vente de fromages** issus de la boutique des « Fromages de Rémi », permettant ainsi de récolter **266 €**. Une **vente de fleurs** a atteint la **somme de 557 €** !

Le 4 mars, un **Carnaval coloré** a fendu la grisaille, animant les rues du villages et permettant aux participants d'arborer leurs plus beaux costumes. Monsieur Carnaval, conformément à la tradition, a été brûlé sur le Pontet.



À noter, une **chasse aux œufs** aura lieu le **23 avril**, dans le village Et l'**Animation Fitness** le **12 mai** : 3 cours à 18h, 18h45 et 19h30



### Le Comité d'Animation Mottois

Le Comité d'Animation Mottois (fusion des associations Noël en Chœur et Motte en Fête) organisait sa première manifestation, le Samedi 4 mars, un **loto**. Dès 17h30 une petite file d'attente s'était créée devant la porte d'entrée (ouverture des portes à 18h). La capacité maximum de la salle, 300 personnes, fût atteinte en même

pas une heure ! Au commandement du boulier, une équipe rodée, a régalé les joueurs; de très jolis lots (un atout qui à même fait déplacer des personnes du bassin Grenoblois) ont été remportés dans cette magnifique soirée.

Le coin Snack / buvette à été un franc succès également, tout comme le jeu des enveloppes.

**Le Président tient à remercier chaleureusement toute son équipe** qui à été au top que ce soit au boulier, à la buvette/snack mais aussi au rangement et ménage.

Un merci également à **Madame La Maire** pour la mise à disposition de la salle ; et enfin un immense merci à nos **112 donateurs** pour leur générosité (un grand travail de démarchage à été effectué auparavant).



## Fête du Pain



**La Motte d'Aveillans**  
(le Pontet à partir de 9h00)  
**Vide-Greniers**

Réservations le **mercredi** et **vendredi**  
**06 46 36 76 80**

**Concours de pétanque**  
doublette: 13h30



Le Comité d'Animation Mottois vous donne rendez vous, le **Dimanche 14 mai** pour la **Fête du Pain**

### Les Signaraux

La saison hivernale se termine aux Signaraux. Comme beaucoup, nous avons été **impactés par le manque de neige**. En premier lieu, le ski alpin : nous n'avons pas pu faire tourner le télésiège même si il était prêt depuis début décembre. Par contre, un damage a pu être judicieusement fait au bon moment et cela a permis de proposer aux fondeurs de profiter essentiellement de la piste jaune. Cela a donné la possibilité aussi aux enfants des **écoles primaires de venir découvrir ou perfectionner leur technique en ski de fond**. Les bénévoles de l'association ont souhaité maintenir les **sorties nocturnes planifiées**. Celles-ci, habituellement faites raquettes aux pieds, se font transformées en randonnées pédestres. Mais le public a répondu présent et trois des quatre sorties prévues étaient complètes. L'association s'est même vue renforcée avec une adhésion en cours de saison. La date de l'assemblée générale n'a pas encore été fixée. Et comme toujours, nous serons heureux d'accueillir toute personne prête à donner un peu ou même beaucoup de son temps pour nous aider à faire fonctionner cette **petite station sur ce magnifique site des Signaraux**. Alors n'hésitez plus, nous vous attendons.



## Le Foyer Pour Tous

À chaque période de vacances scolaires, le Foyer Pour Tous propose **un accueil de loisirs pour des enfants âgés de 3 à 12 ans**. Lors de ces accueils de loisirs, un programme basé sur des thèmes divers et variés est concocté par l'équipe d'animation. Sur la 1<sup>ère</sup> semaine des **vacances du printemps prochain la thématique s'est articulée autour de « Défis Nature »**. Au programme : des constructions de cabanes, des activités manuelles sur le thème de la nature, des jeux sportifs et collectifs, une chasse aux œufs, une sortie nature avec un guide et des animations autour d'ateliers FabLabs (outils fascinants et créatifs commandés par ordinateur) avec l'association CAFES.

### À VOS AGENDAS POUR LA FIN DE SAISON 2022/2023

Le Foyer Pour Tous prépare la fin de saison 2022/2023 avec 2 dates à cocher sur vos agendas :



**Du 12 au 16 juin, semaine portes ouvertes des activités, avec démonstrations**



**Samedi 24 juin, fête de fin de saison, dans la salle des fêtes de la Motte Saint Martin**

## La Mine Image

Dans le cadre de l'opération « **Musée en Fête** », venez assister à une conférence autour d'un projet hors du commun :

**Grenoble, Ville d'Eaux ou comment Grenoble aurait pu devenir une ville thermale**, avec la projection d'un petit film en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et Monsieur Christophe Meuret, enseignant et archéologue.

*Au cours de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les sources d'eaux chaudes du Drac vont intéresser la ville de Grenoble pour la création d'établissement thermal.*

**Le Vendredi 12 Mai à 18h30**



## L' US Valmontoise

**Un voyage dans le temps au travers des 100 ans de football Mottois**



*Tout commence au niveau 14 de l'exploitation du charbon à La Motte d'Aveillans. En effet, la galerie où est extrait le charbon, reprend son schiste et forme une plateforme au fil du temps... profilant ainsi un terrain plat dans cette commune vallonnée et l'idée d'en créer un terrain de foot s'y installe.*

**Une exposition qui a suscité beaucoup d'émotions, de souvenirs** avec ses nombreuses photos retraçant l'histoire de ce sport cher au cœur des habitants du village.



## Un siècle de foot

À LA MOTTE D'AVEILLANS



**Du 18 au 31 Mars 2023**

### EXPOSITION

Salle Socio  
Culturelle  
de la Motte  
D'Aveillans



André Nahum a retracé l'histoire de ce Club aux côtés d'André Galvin, conservateur de nombreuses archives. Le stade du 14 en a vu des amoureux du ballon rond et dans sa dernière décennie, peut être fier de l'équipe féminine 1<sup>ère</sup> du championnat de la coupe de l'Isère ! **L'ensemble des hommes et des femmes qui ont œuvré dans la vie du Club et transmis au fil des générations les valeurs du foot ont été mis à l'honneur.**



la **Matheysine**  
Communauté de communes

**isère**  
département

**Cyprie**

**US VALMONTAISE**



## Des professionnels de santé à votre service...

### URGENCES MÉDICALES

...Conseil médical, visite à domicile, service de garde  
Tél : 0810.15.33.33

...Urgences ou risques vitaux  
Tél : 15 ou le 112

### AMBULANCES

...La Mure Ambulance  
65 Bis Rue des Alpes  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.96.74

### MÉDECINS (tous régimes)

...Centre de Santé Filiéris  
Le Pontet  
38770 La Motte d'Aveillans  
Tél : 04.76.30.77.50

### PHARMACIE

...Pharmacie de la Pierre-Percée  
12 Route du Pontet  
38770 La Motte d'Aveillans  
Tél : 04.76.30.60.14

### CENTRE HOSPITALIER

62 Rue des Alpes  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.81.42.00

### LABORATOIRE D'ANALYSES BIOLOGIQUES

#### ...ELIBIO

3 Bis Avenue Docteur Tagnard  
Montée de la Citadelle  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.81.03.46

### DENTISTES

...Centre de Santé Filiéris  
(tous régimes)

Le Pontet  
38770 La Motte d'Aveillans  
Tél : 04.76.30.66.32

#### ...THIRION Gilles

Le Bourg - 38119 Pierre-Châtel  
Tél : 04.76.83.06.61

### CABINET DENTAIRE

#### DENTISTES

...BIGUET Philippe, NIGAUD Louis

6 Rue Bayard  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.81.17.70

### ORTHODONTISTES

...FURLAN Claire

6 Rue Bayard  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.81.69.80

### SOINS INFIRMIERS

...Aveillans Soins Infirmiers  
10 Route du Villard-Merlat  
38770 La Motte d'Aveillans  
Tél : 06.84.46.34.00

...BARBE Christel,

CAPRERA MONTEIRO Solange  
La Festinière  
38119 Pierre-Châtel  
Tél : 04.76.30.23.55

...Infirmiers Carmi Filiéris  
(tous régimes)

Tél : 04.76.30.70.14

...CUFFE Michèle,  
MAUMUS Françoise,  
REBREYEND Nathalie

Le Bourg  
38119 Pierre-Châtel  
Tél : 04.76.30.87.34

...ARTHAUD Jean-Pierre,  
RAMUS Christophe

26 Rue du Breuil  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.81.17.59

...SELARL VECTRA SOINS

2 Montée de la Citadelle  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.94.63

### KINÉSITHÉRAPEUTES

(tous régimes)

...Centre de Santé Filiéris  
Le Pontet - 38770 La Motte d'A.  
Tél : 04.76.30.78.79

...CHASTANG François

Centre de Santé Filiéris  
Le Pontet - 38770 La Motte d'A.  
04.76.30.56.34

(Lundi, mardi, jeudi, vendredi)

...Société Muroise de rééducation

HORVATH Cédric, THEZE Valérie,  
TRAMBOUZE Corinne,  
VILLARET Anne

64 Bis Rue des Alpes  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.86.26

...HALBWAX Virginie

94 Rue Jean Jaurès  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.81.04.75

...HAUC Geneviève

20 Avenue Docteur Tagnard  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.81.14.81  
06.08.34.63.29

### OSTÉOPATHE

...DUTOY Gaëtan

11 Avenue des Plantations  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.97.19

...LANUSSE-CAZALÉ Anne-Florence

PONCET Frédéric  
22 Route Napoléon  
38119 Pierre-Châtel  
Tél : 04.76.30.49.20

...VINCENT Annabelle

Thérapeute, ostéopathie, Poyet  
7 rue Amable Matussière  
38000 Grenoble  
06.33.57.83.77

[anna.vincent.osteo@gmail.com](mailto:anna.vincent.osteo@gmail.com)

### PODOLOGUES - PÉDICURES

...VALAGÉAS Philippe

26 Rue du Breuil  
38350 La Mure  
Tél : 06.08.34.88.89

...ESCALON Florentin

...PETIT Laurine

Rue Lesdiguières  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.83.90.70

...CHAUVET Adeline

22 avenue du Docteur Tagnard  
38350 La Mure  
Tél : 06.95.93.95.56

### PSYCHOLOGUES

...BRACHET Sylvie

1 Place Docteur Béthoux  
38350 La Mure  
Tél : 06.76.38.88.04

...GERING-PUYJALINET Nicole

10 Rue Saint Jacques  
38350 La Mure  
Tél : 06.08.13.48.27

...MOAL Rosemarie

59 Avenue Chion Ducollet  
38350 La Mure  
Tél : 06.07.30.87.25

### ORTHOPHONISTES

...KRECEK-GARNIER Bénédicte

59 Avenue Chion Ducollet  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.87.25

...RUFRAÏ Stéphanie

64 Bis Rue des Alpes  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.97.97

...Centre Médico Psychologique

Juvéno Infantile

62 Bis Rue des Alpes  
38350 La Mure  
Tél : 04.56.58.84.10

### PSYCHOMOTRICIENNE

...Centre Médico Psychologique

Juvéno Infantile

62 Bis Rue des Alpes  
38350 La Mure  
Tél : 04.56.58.84.10

### CENTRE MÉDICO

#### PSYCHOLOGIQUE

...Centre Médico Psychologique

62 Bis Rue des Alpes

38350 La Mure  
Tél : 04.56.58.84.00

...La Mire

Thérapie individuelle, familiale, de couple

MOUGEOT Élodie / MILORD Patrick

12 Rue du Cercle  
Tél : 06.61.10.63.13  
06.07.40.29.10

### VÉTÉRINAIRES

...Clinique Vétérinaire (SCP)

PAGÈS et SOUCHÈRE

32 Avenue Docteur Tagnard  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.94.32

...Clinique Vétérinaire PONCET

15 Avenue Docteur Tagnard  
38350 La Mure  
Tél : 04.76.30.95.28

## Des entreprises locales...

**Agriculture - Aquaculture - Forêt**

**CHANTRE Carine**  
La basse cour des Mottes  
2 rue de la Gravière  
06.37.07.98.82  
[carine.chantre@orange.fr](mailto:carine.chantre@orange.fr)

**PISCICULTURE DU VALBONNAIS**

Alain JOANNAIS  
36 Route de La Roche  
06.75.78.66.12

**Artisanat - Commerce - Services****DARIER GRANULÉS BOIS SERVICES**

Combustibles / Michel DARIER  
24 Route du Pontet  
04.76.30.75.68 /  
06.82.35.96.69

**DEZOTHEZ Lionel**

Espaces verts  
30 Route du Villard Merlat  
04.76.30.60.59 /  
06.01.87.86.46

**EBEMINE2 CONSEILS**

Fanny ROUARD DELAIRE  
Experts-comptables  
9 rue de l'Hôpital  
04.76.83.97.01

**GARAGE DE LA GARE CITROËN**

Automobiles - Thierry  
SERVIZET  
34 Route du Pontet  
04.76.30.63.25

**H'VAL - Centre Équestre**

Loisirs - Spectacles  
Claudine FIAT  
13 Rue des Georges  
04.76.81.19.93

**I.T. DRONE**

Photographie et imagerie  
technique aérienne  
Olivier HUMEAU  
10 Cité Paulin  
06.23.81.92.66  
[contact@itdrone.fr](mailto:contact@itdrone.fr)

**JMG Dépannage**

Dépannage électroménager  
Jérémy GALVAIN  
1 Rue de La Rebaïsse  
06.07.43.88.46

**L'ÎLOT TOUTOU**

Pension canine - Toilettage  
Catherine COLLEMANT  
SELLON  
4 Rue de la Pierre-Percée  
06.87.04.80.51

**LA BOULANGERIE DES MOTTES**

Alimentation - Boulangerie  
Pâtisserie / Luc BROUTIN  
2 Route de La Roche  
04.76.30.61.26

**LA MINE-IMAGE**

Musée  
7 Rue de La Mine  
04.76.30.68.74

**LA POSTE**

Poste  
7 Place Albert Rivet  
04.76.30.62.53

**LE CAMÉLÉON**

Coiffure - Beauté  
Cindy DUTHILLEUL  
8 Route du Villard-Merlat  
04.76.81.64.08

**NATURAL COIF'**

Coiffure - Beauté  
Laëtitia BONNOIS  
2 Route du Pontet  
04.76.30.78.26

**MICROG**

Jean-Louis SAVOYET  
Orfèvrerie  
23 Route du Villard-Merlat  
06.15.60.29.14

**PLANET'S PLAN**

Architecte  
Céline DEBÈZE  
9 Rue du Cercle  
06.42.30.21.61

**PROXI (Aux Quatre Galeries)**

Alimentation générale  
Nelly REYNIER-BARET  
17 Route des Quatre Galeries  
04.76.30.72.01

**TABAC PRESSE LOTO SOUVENIRS**

Xavier GEORGET  
Tabac - Presse  
5 Route de La Roche  
04.76.30.61.88

**Bâtiment et Travaux Publics****A.B.C. DÉPANNAGE**

Plomberie - Chauffage -  
Sanitaire Yann DIMECH  
24 Descente du Tapa  
04.76.81.37.53 /  
06.63.63.34.62

**BARNIER Emmanuel**

Charpente - Couverture  
Zinguerie + VTT connexion  
13 Descente du Four  
04.76.30.77.90

**BEAUDOU Jean**

Peinture - Papiers peints  
Revêtement de sols  
2 Rue du Sagnac  
04.76.30.74.82

**BRUGNERA Patrice & Fils**

Peinture - Papiers peints  
Revêtement de sols  
4 Rue des Bassins  
04.76.30.66.96 /  
06.80.08.17.68

**CHICHIGNOUD Paul**

Installation  
Modernisation d'ascenseurs  
12 Rue des Georges  
04.76.30.60.77 /  
06.60.63.60.77

**EYMERY Alain**

Electricité générale et  
multiservices  
22 Route du Grand-Pré  
04.76.30.78.99 /  
06.32.41.74.65

**SANISUD**

Plomberie - Chauffage -  
Sanitaire Thierry BERGAMINI  
6 Rue de La Charbonnière  
04.76.30.66.57 /  
06.33.80.35.36

**SARL MARTIN**

Maçonnerie - Carrelage  
Sébastien MARTIN  
48 Route du Villard-Merlat  
04.76.30.75.67 /  
06.77.95.85.48

**SUD ISÈRE ÉNERGIES**

Plomberie - Chauffage -  
Sanitaire ROBERT Marc, Yves  
4 Route du Villard-Merlat  
04.76.30.17.52 /  
06.41.61.06.06

**T.L.S. / S.A.R.L.**

Transport Livraison Service  
Guy FAYOLLE  
20 Route du Grand-Pré  
06.80.10.88.48

**Hébergements et Restauration****C'EST PAS (QUE) D'LA TARTE**

Pâtisserie  
Camille BELFERRAG  
07.78.28.38.35  
[www.cestpasquedlatarte.fr](http://www.cestpasquedlatarte.fr)

**CAFÉ DE LA GARE**

« Le Lézard »  
Restauration / Gabriel ROSSI  
5 Route de La Gare  
04.76.30.60.42

**GÎTE DU CHARDON BLEU**

Hébergement / Patrick  
JULIANI  
5 Montée de l'Orme  
04.94.33.09.72 /  
06.81.60.96.39

**EURL L'ORIEL DU SENÉPY**

Gîtes / Hébergements  
insolites  
Nicolas CABUS  
8 Les Signaroux  
06.66.29.93.51  
[cabusnicolas@orange.fr](mailto:cabusnicolas@orange.fr)

**L'ART-MUSE (Gîte de groupes)**

Hébergement et Restauration  
Nathalie OTTAVIANO  
Franck GABERT  
24 Les Signaroux  
04.76.81.35.77

**L'ASSIETTE ASSIETTE À ROULETTES**

Traiteur - cuisine  
événementielle  
Philippe GARNIER  
2 rue de la Serve  
06.98.11.02.97

**LES AVEILLES Gîtes\*\*****Hôtel\*\* Restaurant**

Hébergement et Restauration  
SAS Les Avelles - Michel  
VITTONÉ  
9 Rue des Georges  
04.76.30.48.70

**MARTINASSO Catherine (Chambres d'hôtes)**

Hébergement et Restauration  
22 Les Signaroux  
04.76.30.79.71 /  
06.81.60.70.80

**Industrie et assimilés****CONCEPT PLASTIQUE**

Industrie et assimilés  
Albert CRETTON  
Zone Artisanale de La Gare  
04.76.30.47.95 /  
06.79.22.25.33

**D.A.T.E.**

Industrie et assimilés  
Robert MORACCHIOLI  
8 Route du Pontet  
04.76.30.63.11

**P.C.M. Plastique Conditionnement Montage**

Industrie et assimilés  
Louis CASAGRANDE  
21 Route du Pontet  
04.76.30.70.27

**Professions libérales****AVEILLES SOINS INFIRMIERS**

Santé - Infirmiers  
10 Route de Villard-Merlat  
06.84.46.34.00

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**

Centre de Santé Filiéris  
Le Pontet  
04.76.30.77.50

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**

Soins Infirmiers  
Le Pontet  
04.76.30.31.62

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**

Dentiste  
Le Pontet  
04.76.30.66.32

**PHARMACIE DE LA PIERRE-PERCÉE**

Santé - Pharmacie  
Paul SCIANGULLA  
12 Route du Pontet  
04.76.30.60.14

**R.H.T. LA PIERRE-PERCÉE**

Résidence d'Hébergement  
Temporaire  
3 Route du Villard-Merlat  
04.76.30.32.00

**ÉVASION ZEN**

Massages, détente, bien-être  
Leslie VALERO  
10 Chemin Vieux  
06.62.14.65.90

# L'Agenda

## Avril

Dimanche 23 Avril

### Chasse aux Œufs

Sou des Écoles

Samedi 29 Avril

### Opération Motte Propre

De 9h à 12h Rdv Place de la Mairie

Repas offert aux participants

### « Burziq en scène » Cabaret burlesque

20h Salle socioculturelle

Adultes, participation au chapeau

## Mai

Vendredi 12 Mai

Cours de Fitness

De 18h à 19h30 Salle socioculturelle Sous des Écoles

### Conférence/ Musée en Fête

Musée de la Mine Image - 18h30

Comment Grenoble aurait pu devenir une ville thermale

Samedi 13 mai

### « La gourmandise »

à 17h par Les Conteurs du Mardi .

Contes 5-8 ans, gratuit pour les enfants

Dimanche 14 mai

### Fête du pain

### Toute la journée au Pontet

Comité d'animation Mottois

**Journée porte ouverte AS LES GUEULES NOIRES**  
Samedi 23 Juin 2023  
18h-17h  
AU STADE DU 14 (rue de la mine, 38770 La Motte d'Aveillans)

**Au programme:**

- Plusieurs ateliers autour du ballon
- Stand information sur la saison de foot à venir
- Possibilité de se restaurer à la buvette du club (Bolsans, bombons, saucisses et frites)

Participez aux ateliers à 2 pour 2€ (1 adulte plus 1 enfant)

Venez nombreux pour que la fête soit complète

Pour plus de renseignements contactez-nous : 0468003028 ou 0635974481

## Juin

12 au 16 juin

### Semaine Portes ouvertes,

démonstrations des activités

Foyer Pour Tous

Mercredi 21 juin

### Fête de la musique

18h, place de la Mairie, gratuit

Samedi 24 juin

### Journée Portes Ouvertes

AS les Gueules Noires - Stade du 14

### Fête de fin de saison

Foyer Pour tous - Salle des Fêtes - La Motte Saint Martin

Dimanche 25 juin

### Vide-Greniers

### Concours de Pétanque

Place de la Gare / Maison du Tourisme

## Fête du Pain

**GRATUITS (enfants)**  
Château gonflable  
Maquillage  
Jeux en bois  
Concours de dessins

**14 Mai 2023**

**Sculpture sur bois**  
**Barbecue**  
**Buvette**

**La Motte d'Aveillans**  
(le Pontet à partir de 9h00)  
**Vide-Greniers**  
Réservations le mercredi et vendredi  
**06 46 36 76 80**  
**Concours de pétanque**  
doublette: 13h30

## LA MOTTE D'AVEILLANS

(Place de la Gare)

**MAISON TOURISME**  
de 9h00 à 19h00

**Dimanche 25 Juin**  
**VIDE-GRENIERS**  
**Concours de Pétanque**  
(13 h 30)  
2€50 le mètre, minimum 2 mètres  
Réservations et règlements avant le **Jeudi 22 Juin**  
**Tel: 06 75 43 73 81**

Entrée libre et gratuite.

**Atelier CRÉATIF pour les ENFANTS**

**Mercredi 26 avril de 15h à 17h**  
dans les locaux de CAFES

Atelier animé par la micro-crèche les Bout'Choux  
Ouvert aux enfants de 18 mois à 8 ans

**Atelier Récup**  
Revalorisation de mobilier avec du papier mâché (chacun-e est libre d'apporter ou non un objet à revaloriser)

**Atelier Pop Art**  
Peinture avec projection sur toile (inspiration Andy Warhol et Banksy)

Renseignements auprès de la crèche au **04 76 72 15 83**

En partenariat avec **CAFES**  
17, avenue du Docteur Tagniard La Motte

**VENDREDI 12 MAI 2023 COURS DE FITNESS**

**AU PROFIT DES CLASSES VERTES DE L'ÉCOLE DE LA MOTTE D'AVEILLANS**

- 18H00 À 18H30 : CIRCUIT TRAINING
- 18H45 À 19H30 : ZUMBA
- 19H30 À 19H45 : RELAXATION

Ouvert à tous et tous niveaux, à partir de 14 ans.  
Prix libre.  
Salle socioculturelle La motte d'Aveillans - place Albert Rivet

Sport : Réservation de votre place sur sms au 067231344  
Apportez votre gourde d'eau, vos baskets et votre serviette

